

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **23 (1889)**

Heft 8

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1889.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^{le} Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE NATURELLE AUJOURD'HUI ET COMMENT ON L'ÉCRIVAIT AUTREFOIS

(SUITE ET FIN)

Le Justicier Bluguenin est tellement sous le charme qu'il revient à plusieurs reprises sur les propriétés du Remora; il raconte même, sur ce petit poisson, des détails... comment dirai-je?... si intimes, que la plume se refuse à les transcrire ici, mais qui montrent à quel degré de naïveté la crédulité peut conduire.

"Nous savons bien, ajoute le Justicier, que l'Amant a la propriété d'attirer le fer, que le Diamant sue lorsqu'on l'approche des venins ou poisons, que la Turquoise se tache, quand quelque pêcheur est préparé à celui qui la porte; nous savons que la Corpille infecte et endort la main du pêcheur, le Basilic est tellement venimeux que de son seul regard il donne une telle infection à l'homme qu'il le fait mourir, néanmoins de toutes ces étranges choses, on en peut rendre quelque raison; mais nous n'avons rien que nous puissions pour montrer la merveilleuse et étrange puissance de ce petit poisson, etc. etc."

On ne peut pas pousser plus loin la candeur. Ses animaux marins que le Justicier n'a évidemment jamais vus, pas plus que les turquoises, les basilics et les torpilles, ont particulièrement le don de l'inspirer. Voici ce qu'il dit à propos des phoques qui, comme on le sait, ont, sous le nom de sirènes, souvent inspiré les poètes anciens.

"Il faut que j'ajoute encore à cette histoire qu'il y a encore d'autres espèces d'animaux marins, assavoir des faunes sylvains, satyres et autres monstres sauvages, et entre autres la syrène, d'un sexe féminin, laquelle est douée d'un si beau chant et d'une voix si mélodieuse, agréable et charmante qu'elle endort celui qui entend son gaxouillement, nous signifiant que si Dieu a bien voulu loger des animaux dans les mers, d'une voix si mélodieuse, que, sans comparaison, il a mis des voix angéliques dans le ciel, non pour endormir les esprits et les saints bienheureux, mais pour leur faire goûter une joie incompréhensible et éternelle, pleine de toutes joies et de contentement, sans aucun mélange d'incommodité."

Ses Phoques, on le sait, furent regardés longtemps comme des femmes et des hommes marins. Ses journaux du XVIII^e siècle abondent en détails sur la capture de ces êtres, du reste fort sympathiques, qu'on connaissait sous le nom de sirènes. En effet, quand la femelle, les mamelles gonflées de lait, sortant à mi corps de l'eau, sous regarde de son œil doux et humide, elle a quelque chose de si humain dans le port

et l'expression qu'on dirait une gentille petite femme marine, un peu brune, il est vrai, mais fort bien conforme. On comprend que dans les siècles de crédulité, on s'y soit laissé tromper. Quant à la voix du Phoque, que nous n'avons personnellement jamais entendue, quoique nous ayons chassé cet animal à l'embouchure de la Meuse, voici ce que M. Vogt en dit : "On a vu des phoques femelles pleurer la perte de leurs petits." Et en parlant du phoque à capuchon, il ajoute "qu'il attaque le chasseur en benglant comme un taureau". C'est tout ce que nous savons sur le cri de cet intelligent animal.

Ici, nous terminerons par la réflexion du Justicier Fluguenin : "Il y a encore d'autres prodiges dans la mer, comme des hommes marins et des femmes aussi, même d'autres animaux non moins considérables, mais il serait trop ennuyeux d'en décrire ici toutes les espèces."

Quelle leçon tirerons-nous de ce court récit ? En premier lieu, c'est que le jeune naturaliste doit apprendre à observer ; en second lieu, qu'il doit se garder des jugements précipités et surtout des interprétations hasardées ; et enfin qu'il doit toujours, avant de se faire une opinion définitive, contrôler ses propres observations par celles des savants sérieux qui ont écrit sur la matière. La poésie y perdra sans doute un peu, car l'imagination sera bridée, mais la probité scientifique y gagnera, et c'est bien quelque chose.

Alf. Godet, prof.

LA GRANDE GENTIANE JAUNE AUX FAHYS, PRÈS LA GARE DE NEUCHATEL

Dimanche 30 Juin, en me promenant du côté des Fahys, derrière les maisons d'Yvernois et la voie ferrée, j'avais avec étonnement, sur le revers de la colline, parmi les taillis et des herbes diverses, des plantes à feuilles amples, un peu glauques, à 5 grosses nervures, qui me parurent être des gentianes jaunes (*Gentiana lutea*), mais aucune n'était en fleur et je me promis bien d'y revenir. Le Dimanche suivant, 7 Juillet, je remarquai qu'elles n'avaient pas beaucoup avancé. Au moment où j'allais partir un peu décon-ragé, mais espérant encore que l'avenir m'en montrerait de fleuries, je vis, un peu en contre-bas, cachée dans le taillis, une haute tige garnie de fleurs jaunes : c'était bien là une grande gentiane dans toute sa gloire, et même passablement avancée, car quelques pétales commençaient à se faner et à faire place aux fruits. Je ne pus m'empêcher de cueillir et d'emporter cet échantillon à la maison pour pouvoir le contempler à mon aise. Il était fait d'un mètre et garni à sa partie supérieure de quatre verticilles de fleurs.

Où proviennent ces plantes, qui forment là une petite colonie ? Sans doute que les graines, petites et comprimées, auront été transportées depuis la montagne par le vent du Joran et qu'elles se sont arrêtées sur le revers de ce crêt, où elles ont trouvé un terrain favorable à leur développement.

Plusieurs gentianes croissent dans nos régions moyennes : les *Gentiana cruciata*, *Pneumonanthe*, *Ver-na*, *Ciliata*, *Campestris* et *Germanica*, mais la gentiane jaune est la grande gentiane de la montagne, celle dont la racine sert au montagnard à préparer son eau-de-vie qui réchauffe et fortifie son estomac dans les froides soirées d'hiver. On est habitué à la rencontrer sur nos chaînes de montagnes, depuis 800 à 1000 mètres d'altitude, dans les pâturages et les clairières des grands sapins, où sa haute tige, couronnée de fleurs jaunes, domine les herbes environnantes et frappe les regards.

C'est la première fois, je crois, qu'on la trouve ainsi établie d'une manière permanente sur une colline des régions inférieures. Depuis quand, je ne le sais. On croirait que le *Montagnon*, en descendant de la Montagne pour s'établir dans le Bas, l'a transportée avec lui pour que sa gentiane lui tînt toujours compagnie.

Il est probable qu'on la trouvera aussi autre part, dans des conditions identiques.

Jn-P^re Isely, prof.

LA HACQUETIA EPIPACTIS (DC) AU MONT AUBERT

La *Hacquetia Epipactis* DC. (*Ondia Epipactis* Spreng., *Astrantia Epipactis* L. fil.) est

une plante sylvestre des montagnes et sous-bois de l'Europe orientale. Elle est signalée en Carinthie, Styrie, Carniole, Croatie, Istrie, Eslavonie, Banovanie, Hongrie, ainsi que dans la Silésie orientale et méridionale. Elle est indiquée en outre par Koch au pied du Grand St. Bernard, probablement d'après Blaller, qui la cite comme croissant dans la vallée d'Aoste. Je ne sais si elle a été trouvée récemment dans cette dernière localité, mais dans tous les cas elle n'a jamais été rencontrée jusqu'ici sur territoire suisse.

Monsieur le pasteur Edouard Rosselet, à Convet, me remit, il y a peu de jours, deux fragments d'une plante dont je donne ici le dessin et dont il ignorait le nom. Il était bien facile de déterminer une espèce aussi caractéristique, mais je ne puis dépeindre mon étonnement, je dirais presque ma stupefaction, en apprenant qu'elle avait été trouvée dans les pâturages du Mont Aubert, où M. Ch. Borel, de St. Aubin, l'avait fraîchement cueillie et où, dit-il, elle se trouve en un certain endroit en quantité assez considérable.

L'exemplaire qui m'a été présenté était tout frais et portait des graines parfaitement mûres, qui se détachèrent pendant la mise en papier. Si l'espèce en question peut donc facilement se propager, puisque la graine mûrit avant l'époque de la fauche. Néanmoins il



est à recommander aux amis de notre flore de ménager cette plante et de n'en pas enlever les racines, les feuilles et la tige suffisant amplement à son étude.

Preste à expliquer la présence de cette ombellifère dans une localité du Jura. Et moins que ce ne soit le fait d'une naturalisation, j'avance que c'est pour moi une chose tout à fait extraordinaire.

Convet, le 22 Juin 1889.

D^r Lerch.

SUR UNE FAMILLE DE BOTANISTES: LES THOMAS DE BEX

Ensuite de l'autorisation qui nous a été gracieusement accordée par l'auteur, M. E. Mouillefarine, avoué à Paris et botaniste émérite, qui connaît la flore de la Suisse aussi bien que celle de son

Le pays, nous insérerons avec plaisir dans notre Journal la notice suivante, publiée il y a quelques mois dans le Bulletin de la "Société botanique de France". Ce travail est de nature à intéresser nos lecteurs, et plusieurs d'entre eux ont connu Jean-Louis Thoms, dont l'hospitalité, dans sa maison des Bœufs, près Bex, était proverbiale.

Sa Rédaction.

* *

En 1753, l'illustre Haller, âgé de quarante-cinq ans et déjà en possession d'une réputation européenne, quittait sa chaire de Goettingue et venait demander à sa ville natale du repos à sa fatigue et de l'adoucissement au chagrin de son renvoi. Berne, sa patrie, lui chercha un emploi qui pût à la fois reposer et distraire son puissant esprit et l'envoya dans le pays de Vaud, dont elle était alors souveraine, d'abord comme Directeur des salines de Roche, ensuite comme préfet du district d'Aigle; ces occupations administratives, auxquelles Haller excellait d'ailleurs, n'étaient pas pour lui suffisantes et il entreprit l'œuvre, audacieuse pour l'époque, de faire la Flore de la Suisse. Quinze ans après paraissait à Berne l'*Historia Stirpium Indigenarum Helvetiae*.

Pour atteindre si rapidement son but, Haller n'avait pas seulement à faire appel aux relations scientifiques qu'il entretenait dès avant avec tous les botanistes suisses. Il y avait toute une partie de son œuvre où ces relations n'avaient été d'aucun secours. Il y a cent trente ans, en effet, la montagne, objet d'une superstition horreuse, était inconnue de ceux-là mêmes qui avaient à ses pieds, et tel qui s'y hasardait se voyait barrer le passage par des populations plus qu'à demi sauvages. C'était le temps où les Anglais Pocock et Windham, découvrant la vallée de Chamonix, se voyaient obligés d'y dresser leur tente et de se faire garder, à main armée, par leurs domestiques.

Haller fit appeler à une classe d'hommes que ses fonctions mettaient à ses ordres, les gardes forestiers. Il marcha avec eux, les fit herboriser sous sa direction et, sans se faire trop d'illusion sur leur science, il les lança chacun de leur côté dans la montagne.

Haller, avec le bon goût qui appartient aux grands esprits, a pris soin de nommer ses collaborateurs modestes; il a voulu même indiquer les explorations de chacun. Deux de ces gardes forestiers improvisés botanistes étaient le père et le fils; ils se nommaient Pierre et Abraham Thoms. Ils habitaient les Plans de Trenières, près de Bex. Pierre Thoms fut chargé des montagnes qui dominaient leur village, puis il remonta la vallée du Rhône. Abraham, son fils, alors âgé de dix-huit ans, l'accompagna jusqu'au mont de Fourche (la Furca), puis il gagna ses éperons en allant seul à Chamonix, par la vallée de Trient.

Sur Pierre Thoms on ne sait rien de plus, mais Abraham était à l'âge où l'esprit s'éveille, et les leçons de Haller ne furent pas perdues pour lui. Il en est des paroles du savant comme du bon grain de l'Évangile: beaucoup s'égarer dans les ronces et les pierres, mais ce que la bonne terre reçoit est rendu au centuple. Quand Haller retourna à Berne, il laissait dans le pays de Vaud au moins un botaniste, mais un botaniste passionné et voué pour sa vie au culte de Flore. Il avait de plus, et sans s'en douter, allumé un flambeau que toute une famille allait se passer de main en main pendant plus d'un siècle. (A suivre).

E. Monilésarine.

UN NID DE MÉSANGES CHARBONNIÈRES a été trouvé cet été dans une boîte aux lettres du village de Sens, près Itidan. De ce nid sont sortis 11 petits, qui, paraît-il, n'ont pas été trop dérangés par la correspondance de cette localité.